

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 38 (1909)
Heft: 9

Artikel: Bilan géographique de l'année 1908 [suite]
Autor: Alexis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039391>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bilan géographique de l'année 1908

(Suite)

AFRIQUE

Congo belge. — Comme nous l'avons dit plus haut, c'est donc sous le titre de *Colonie belge du Congo*, et non plus d'« Etat indépendant », que l'on doit désigner l'immense territoire désormais annexé à la Belgique.

Ce vaste domaine colonial (2 400 000 km²) est divisé en 14 *districts*, qui sont ceux de *Banana*, de *Boma*, de *Matadi* et des *Cataractes*, sur le bas fleuve; ceux plus étendus du *Stanley-Pool*, des *Bangalas*, de l'*Ubangui*, de l'*Uellé*, de l'*Aruwimi*, à l'ouest et au nord; — la grande *Province Orientale*, depuis les Falls jusques et y compris le Katanga; — au centre et au sud, les districts du lac *Léopold II*, du *Kassaï-Loualaba* et du *Kwango*.

Les *Missions catholiques* comprennent 3 vicariats apostoliques, dits du *Congo belge*, au N.-O., des *Falls*, du *Haut-Congo*, et 3 préfectures, dites du *Kwango*, de l'*Uellé*, du *Kassaï*.

Au point de vue économique, le Congo belge, par sa position au milieu des grandes colonies africaines, par la fertilité de son sol, par l'abondance de ses eaux, par les 16 000 km. de ses fleuves et rivières navigables, par l'immensité de ses forêts du centre et du nord, par la richesse des gisements métallifères du Katanga, évaluée à plusieurs milliards de francs, ne le cède pour l'importance future qu'à l'ensemble des colonies anglaises et françaises de l'Afrique, hollandaises (Océanie) et russes (Asie). Il se place au 5^{me} rang, bien avant les colonies allemandes et portugaises.

Le Katanga, ou partie sud de la grande Province orientale, renfermerait, au dire des prospecteurs anglais, les plus riches gisements de cuivre du monde entier; en outre l'étain, le plomb, l'argent y abondent; l'or, le manganèse, la houille y sont signalés.

Juridiquement, le Congo belge a une personnalité distincte de celle de la métropole. Il est régi par des lois particulières dictées par le Parlement belge et sanctionnées par le Roi. L'actif et le passif de la colonie demeureront séparés de ceux de la Belgique.

Le gouvernement colonial protège spécialement les populations indigènes, les entreprises des missionnaires chrétiens, les œuvres charitables et scientifiques, les explorateurs.

La loi est souveraine. Le Roi exerce le pouvoir législatif par des décrets rendus sur la proposition du Ministre des Colonies, et le pouvoir exécutif par voie de règlements et d'arrêtés, promulgués dans les deux langues française et flamande.

Le Roi est représenté dans la Colonie par un Gouverneur-général, assisté de Vice-Gouverneurs. A Bruxelles siège, sous la présidence du Ministre des Colonies, un Conseil colonial composé de 14 membres, dont 8 nommés par le Roi et 6 par la Chambre. Le Roi fait les traités contresignés par le Ministre des Affaires étrangères de Belgique.

A part ces nouvelles dispositions gouvernementales, l'organisation administrative, judiciaire, militaire, ecclésiastique est conservée.

Le budget de la Colonie est pour cette année de 40 millions, qui sont surtout le produit des douanes, des domaines, en moindre partie des impôts en nature, en travail ou en argent (monnaie spéciale), exigés des indigènes inscrits aux rôles des prestations, au nombre d'environ un million.

La force publique est de 15 000 noirs enrégimentés, encadrés par 200 officiers et sous-officiers Européens.

A tous les Belges, colons émigrants et exploitants, industriels, commerçants, exportateurs ou importateurs, comme aux émancipateurs et aux éducateurs d'une race de frères noirs, surtout aux missionnaires d'une religion sans laquelle il n'y a pas de civilisation vraie, à tous à prouver par leur concours qu'ils sauront faire de leur empire africain, — justement si bien placé au centre d'un continent trois fois grand comme l'Europe, — une colonie prospère qui n'aura rien à envier à nulle autre et dont l'influence rayonnera sur l'Afrique entière.

Le **Sud-Ouest africain** allemand, grand de 900 000 km², paraît n'être qu'un désert, car les statistiques allemandes ne lui donnent pas un demi-million d'habitants. Et cependant la guerre contre les Herreros a déjà coûté plus de 200 millions de francs et mobilisé une armée de 8 000 hommes, en grande partie Européens. On y signale des mines de diamants au Luderitz-Land.

Sud-Afrique anglaise. — L'an dernier nous annoncions la convocation d'une assemblée pour la fédération des Etats de l'Afrique australe. Des réunions ont eu lieu, en effet, à Durban et à Prétoria, comprenant les délégués des quatre colonies autonomes suivantes : *Le Cap*, 2 500 000 habitants, dont 600 000 blancs ; *Natal*, 1 200 000 habitants, dont 150 000 blancs ; *Orange*, 400 000 habitants, dont 150 000 blancs ; *Transvaal*, 1 400 000 habitants, dont 300 000 blancs.

La confédération projetée comprendrait donc 1 200 000 blancs, ayant seuls droit de vote, et quatre fois plus de noirs, soit en tout 5 500 000 sujets, nombre qui monterait à 8 millions, en comptant les 2 500 000 indigènes de la Rhodésie, vaste colonie récemment érigée.

Les avantages d'une union des Etats, préconisée même par le Cabinet de Londres, seraient la suppression des entraves douanières de colonie à colonie et l'unification du réseau des chemins de fer, que l'on créerait au profit commun en évitant des concurrences désastreuses. Mais il y a des récalcitrants parmi les Boers du Transvaal, gros cultivateurs et éleveurs de bestiaux, qui, pour augmenter la valeur de leurs produits, veulent rétablir les droits d'entrée très élevés sur l'importation des produits agricoles. Le général Botha, président actuel du Transvaal, est partisan de l'union douanière.

Nonobstant la crise industrielle, qui sévit aussi bien en Afrique australe qu'en Europe et en Amérique, le chemin de fer du *Cap au Caire* se prolonge vers le nord et pousse des branches à droite et à gauche pour réunir le centre producteur aux ports de mer.

Mozambique. — Cette possession, portugaise de nom, devient fatalement anglaise de fait, car la torpeur des colons nationaux aidant, l'activité sud-africaine la rattache à la Rhodésie, par la voie ferrée de

Salisbury à Béira et celle qui, du lac Nyassa, aboutira à Chindé, ville du delta du Zambèze.

L'**Est africain allemand** (5 000 000 d'habitants), mieux peuplé que l'« Ouest », avance lentement son chemin de fer de Tanga vers le Kilimandjaro. — Rien de plus à y signaler, si ce n'est une traversée de l'Afrique effectuée en auto par le lieutenant Graetz. Parti de *Dar-es-Salaam*, il a dépassé Tabora (1 000 km.) et se dirige sur *Swakopmund*, de façon à relier l'Est et le Sud-Ouest africains allemands. Son passage a effrayé, dit-on, les antilopes, les buffles, les lions... et stupéfié, pour le moins autant, les indigènes et les Arabes.

L'**Afrique orientale anglaise** comprend la sultanie de *Zanzibar*, l'île Pemba, l'ancien Zanguebar septentrional et, sur la côte, *Mombaza*, d'où un chemin de fer en pleine activité se rend au lac Victoria. Au delà, l'*Ouganda*, jadis si florissant, est décimé par la maladie du sommeil. Les forêts du Ruwenzori abritent de rares okapis, petits pachydermes à pieds fourchus tenant du cheval et de la girafe.

La frontière du N.-O., entre le Congo belge et l'Ouganda anglais, avait été fixée astronomiquement par 30° de long. or. Greenwich ; elle vient d'être vérifiée par une commission anglo-belge d'officiers. On a reconnu que le massif du Ruwenzori, découvert par Stanley, doit être reporté tout entier en territoire congolais ; celui-ci y gagne une bande de terrain de 36 km. de largeur sur 200 de longueur, soit une superficie égale au quart de la Belgique. La partie sud du lac Edward devient également belge, de même qu'une vaste forêt où habitent d'intéressants Pygmées.

Somalie et Abyssinie. — Un conflit s'est élevé entre l'Italie et l'Abyssinie pour la possession de la ville de Lugh (2 000 habitants), qui se trouve dans le Benadir au grand coude du Juba, à la séparation des possessions anglaises, italiennes et abyssines, c'est-à-dire par 3°5 de latitude N. et 42° de long. E. Gr., à 80 lieues de la côte. — Au mois de juin, cette ville, rendez-vous de caravanes, se vit brusquement attaquée par une bande de 2 000 Abyssins ou Ogadiens, soudoyés, croit-on, par le négous, qui voudrait s'emparer de Lugh pour prolonger son domaine jusqu'à la côte orientale.

La garnison italienne, grâce à une fortification intelligente, put résister à l'attaque ; mais le fait amena une réclamation officielle de la part de l'Italie, soutenue en cela par les deux autres puissances contractantes, l'Angleterre et la France, qui se sont partagé la Somalie.

Les Missions africaines. — Terminons notre revue de l'Afrique par un coup d'œil sur la situation des missions catholiques dans ce continent.

En 1800, on ne trouvait en Afrique que deux congrégations : les Pères du Saint-Esprit au Sénégal, et les Franciscains en quelques rares endroits : Maroc, Tripolitaine, Egypte. Actuellement, les Ordres religieux et Congrégations d'hommes qui se dévouent en Afrique à l'évangélisation de la race noire sont au nombre de 26. Les Vicariats apostoliques, les Préfectures et Missions qui leur sont confiés par la Propagande s'élèvent au nombre de 71. Les Missionnaires, Pères, Frères et Religieuses, qui évangélisent l'Afrique, sont au nombre de 2 570 avec 650 000 indigènes chrétiens.

(A suivre.)

F. ALEXIS-M. G.